

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09493310 du 31/07/24

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15843084 DU 1/07/24 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
287166.01	ENDUIT NORMAL G8 -SAC 25KG GYPSO	3	U		20,18	60,54		
BON N° 15843160 DU 2/07/24 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
762203.01	EDMAPLIC DEROUL.BANDE JOINT 367955	1	U		95,83	95,83		
BON N° 15843161 DU 2/07/24 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
349602.01	CASQUETTE OPE TRAFIC CLIENT	1	U		0,01	0,01		
BON N° 15843353 DU 8/07/24 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
6952.02	PREGYPLAC BA13MM-250/120	30	M2		3,79	113,70		
	dont Eco-Contribution					(3,00)		
6952.37	PREGYPLAC BA13MM-270/120	6,48	M2		3,79	24,56		
	dont Eco-Contribution					(0,65)		
BON N° 15843400 DU 9/07/24 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
402134.01	PERFO-BUR SDS+ 36V 26MM DHR264PT4J	1	U		624,18	624,18		
	dont Eco-Contribution					(0,84)		
680493.01	ECHASSES MOONWALKER PLAQUISTE	1	U		283,33	283,33		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09493310 du 31/07/24

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 15843528 DU 11/07/24 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
416999.01	COFFRAGE PLANCHE CH2 27/200- 4.00	8	ML		2.40	19.20		
	dont Eco-Contribution					(0.16)		
142.01	EPINGLE CHAINAGE 4/10-2D10 E40	6	ML		3.07	18.42		
	dont Eco-Contribution					(0.01)		
BON N° 15843585 DU 12/07/24 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
164289.01	VELAPLINTHE NU 3MM -RLX 100MM/150ML	1	U		29.17	29.17		
710461.01	AGRAFE 53/10MM GALVA (5000)	1	U		7.79	7.79		
666204.01	AGRAFEUSE CLOUEUSE MS4.1 53/6-14MM	1	U		38.52	38.52		
BON N° 15843586 DU 12/07/24 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
349599.02	T-SHIRT OPE TRAFIC CLIENT XL	1	U		0.01	0.01		
BON N° 15843810 DU 18/07/24 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
601266.03	GANT GRIP ANTI-ABRASION T11 OBRA	1	U		5.81	5.81		
290653.01	RUBAN FLUO 5CM 100ML	1	U		2.00	2.00		
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	140	U		0.76	106.40		
	dont Eco-Contribution					(1.40)		
138756.01	PALETTE OBRA	2	U		23.00	46.00		
210394.01	BLOC BETON POTEAU 500/200/200 3PB60	70	U		0.76	53.20		
	dont Eco-Contribution					(0.70)		
138756.01	PALETTE OBRA	1	U		23.00	23.00		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09493310 du 31/07/24

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
75295.01	SEMELE PLAT.SF35-3D 8 E30 ARMATURE	12	ML		6,72	80,64		
	dont Eco-Contribution					(0,02)		
151.01	CHAINAGE SISM(3) 10/10-4D10 E15	12	ML		4,98	59,76		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
283950.01	TREILLIS OBRA 08-25 D7/7-4,21/2,26	9,51	M2		6,84	65,05		
	dont Eco-Contribution					(0,67)		
BON N° 15843816 DU 18/07/24 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	140	U		0,76	106,40		
	dont Eco-Contribution					(1,40)		
138756.01	PALETTE OBRA	2	U		23,00	46,00		
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	42	U		9,35	392,70		
	dont Eco-Contribution					(8,40)		
656501.01	PALETTE LAFARGE DISTRIBUTION	1	U		23,00	23,00		
717155.01	SANGLE ARRIMAGE 50MM 7,5T ORANGE 9M	1	U		15,78	15,78		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(17,29)		

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
2.346,00	20,00% 469,20	2.815,20	31/08/24	L.C.R.	17807 00849 65521960397 89

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.